

**Jusqu'au 5 JUIN**

**PRIORITÉ D'INSCRIPTION AUX  
PATINEURS DES CLUBS DE LA  
RÉGION MTL-CONCORDIA**

**ÉCOLE ÉTÉ 2017 - DANSE EN COUPLE**

**ARÉNA SAINT-MICHEL - GLACE 1**

3440, rue Jarry Est • 514 872-3491

**Du mardi 27 juin au jeudi 17 août 2017 (8 semaines)**

**Fermé les lundis 26 juin et 3 juillet 2017**

**ATTENTION : chaque partenaire doit compléter un formulaire distinct**

**HORAIRE - GLACE 1 (Lundi au jeudi)**

Danse en couple \_\_\_\_\_ 12h30 à 13h30

**CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ**

Être déjà un membre en règle de Patinage Canada par  
l'entremise d'un club local

Couple \_\_\_\_\_ Faire partie d'un couple en danse

**RÈGLEMENTS**

- Un patineur qui n'apparaît pas sur la liste de présences des patineurs inscrits, ne PEUT PAS patiner. Aucune exception.
- À moins de payer une parcelle, le patineur doit patiner uniquement sur les périodes auxquelles il s'est inscrit. Le patineur ne peut pas changer son horaire de patinage comme bon lui semble.
- Un patineur peut prendre des parcelles uniquement s'il a complété le formulaire d'inscription et payé les droits d'administration.
- Le style libre n'est pas toléré durant les périodes de danses et/ou habiletés. Aucune exception.
- Un maximum de 26 patineurs sur la glace / période.
- Tenue de patinage convenable requise (pas de jeans ou de pantalons larges).
- Les cheveux doivent être attachés.
- Gomme à mâcher, nourriture et boissons sont interdites sur la glace.
- Les sacs à main, cellulaires sont interdit sur la glace.
- Le respect mutuel est de rigueur en tout temps.
- La présence d'un entraîneur sur la glace est OBLIGATOIRE en tout temps.
- L'école n'est PAS RESPONSABLE des objets perdus ou volés.

**INFORMATIONS - ÉCOLES**

Jean Amiot 514 214-5218 ecole@jeanamiot.ca

**SESSIONS DE TESTS**

Tests locaux : 15 et 17 août 2017

Tests centralisés : 16 août 2017

**VISITEZ LE SITE WEB RÉGIONAL :**  
[www.patinageartistiquemontreal.com](http://www.patinageartistiquemontreal.com)

**FRAIS D'INSCRIPTION**

Le prix est établi par bloc de 4 ou 8 semaines pour la session d'été :

Frais d'administration (non-remboursable) par inscription \_\_\_\_ 15 \$

Danse \_\_\_\_\_ 75 \$ / 4 semaines

115 \$ / 8 semaines

Patineur extérieur \_\_\_\_\_ Double du prix  
*Si des places sont disponibles*

**Vente de parcelles (PATINEUR INSCRIT UNIQUEMENT)**

10 \$ / bloc de 60 minutes et moins

**INFORMATION - INSCRIPTIONS**

- **TOUTE INSCRIPTION DOIT ÊTRE TRAITÉE À LA RÉGION AVANT QU'UN PATINEUR SOIT ACCEPTÉ SUR LA GLACE.**
- **AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE À L'ARÉNA MÊME.**

**Vous devez fournir une preuve de résidence domiciliaire à Montréal - OBLIGATOIRE pour TOUS (copie d'une facture d'Hydro-Québec, téléphone, gaz ou autre fournisseur officiel) OU une preuve d'appartenance à un club de la région ou au REPAM.**

- L'entraîneur doit joindre une photocopie de sa carte **VALIDE** d'entraîneur avec son envoi à moins de l'avoir déjà fourni lors des sessions du printemps.
- Paiement par chèque ou mandat postal acceptés.  
Chèque libellé à l'ordre de Patinage Montréal. AUCUN CHÈQUE POSTDATÉ sinon *l'inscription sera refusée. Aucune place garantie.*
- Paiement en argent comptant (en personne au bureau de la région seulement - Aucun envoi d'argent par la poste.)
- Veuillez inscrire le nom du patineur en lettres moulées à l'endos du chèque.
- Des frais de 30 \$ s'appliqueront sur un chèque retourné.
- Faire parvenir le formulaire et le paiement au bureau de **PATINAGE MONTRÉAL**  
Att. : Inscriptions - Écoles ÉTÉ 2017  
8110, boul. Saint-Michel  
Montréal (Québec) H1Z 3E2

**INSCRIPTION ÉCOLE ÉTÉ 2017 - DANSE EN COUPLE  
ARÉNA SAINT-MICHEL - GLACE 1**

**\*\*\*ATTENTION : chaque partenaire doit compléter un formulaire distinct**

**LES FORMULAIRES INCOMPLETS SERONT REJETÉS - AUCUNE EXCEPTION.**  
Attention à l'orthographe des noms. Veuillez remplir toutes les cases requises.

**INFORMATIONS - ENTRAÎNEUR**

Nom de l'entraîneur  N° téléphone  N° cellulaire   
 N° Carte Entraîneur  Courriel

**INFORMATIONS - PATINEUR**

**Vous devez fournir une preuve de résidence domiciliaire à Montréal - OBLIGATOIRE pour TOUS (copie d'une facture d'Hydro-Québec, téléphone, gaz ou autre fournisseur officiel) OU une preuve d'appartenance à un club de la région ou au REPAM. Sinon, le tarif «PATINEUR EXTÉRIEUR» s'applique.**

Nom  Prénom     
 Adresse N° civique, rue  Ville  Code postal   
 N° téléphone  Courriel  Date de naissance     
 N° cellulaire   
 N° Patinage Canada  Nom de votre club d'appartenance   
 Nom du partenaire

**CHOIX** (Veuillez cocher les cases appropriées selon votre choix) - Minimum 4 semaines

**Le patineur doit s'inscrire pour les 8 semaines ou un minimum de 4 semaines. Les prix sont calculés ainsi.**

NIVEAU	Semaine du 27 juin	Semaine du 4 juillet	Semaine du 10 juillet	Semaine du 17 juillet	Semaine du 24 juillet	Semaine du 31 juillet	Semaine du 7 août	Semaine du 14 août	Total sem.	PRIX	PRIX patineur extérieur	TOTAL À PAYER
DANSE EN COUPLE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	4 8	75\$ 115\$	150\$ 230\$	= <input type="text"/>

- AUCUN REMBOURSEMENT APRÈS LE DÉBUT DE LA SESSION.
- TOUT CHANGEMENT PEUT ÊTRE FAIT SANS PRÉAVIS PAR LE COMITÉ DES ÉCOLES.
- LE COMITÉ DES ÉCOLES SE RÉSERVE LE DROIT D'ÉTABLIR UN NOMBRE MAXIMUM DE JOURNÉES EN FONCTION DU NOMBRE D'INSCRIPTIONS.

FRAIS D'ADM. =  15 \$  
 obligatoire  
 GRAND TOTAL =

J'ai vérifié le formulaire et il a été entièrement complété. J'accepte les conditions établies par PATINAGE MONTRÉAL.

Signature OBLIGATOIRE de l'entraîneur  Date   
 Signature OBLIGATOIRE du parent (si le patineur est mineur)  Date

